

ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CECA MASTAING

Samedi 20 janvier 2017 à 15h

1 Accueil du comité

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée, présente les excuses de Monsieur le Maire et de son premier Adjoint retenus par d'autres obligations, précisant que Mr Yves MASCLET, Adjoint, nous rejoindra au cours de la réunion pour représenter la Municipalité. Il remercie les nombreux participants pour leur présence.

Quelques membres du club, dont Jean Serge actuellement souffrant et Lucile membres du comité, se sont excusés de ne pouvoir participer à l'assemblée générale.

Le Président présente, au nom du comité, les meilleurs vœux pour cette année 2017 : la santé pour tout le monde et les proches, ainsi que beaucoup de réussite dans tous les projets, sans oublier de nombreux moments de plaisir à partager avec les plus fidèles amis de l'homme que représentent nos chiens.

2 Election de cinq membres du comité

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, il convient de procéder au renouvellement de la moitié des membres du comité tous les trois ans. Le comité, composé de 10 membres, ayant été élu dans son ensemble lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2014, il nous faut donc, au cours de cette réunion, procéder à l'élection de 5 membres en remplacement des membres sortants rééligibles.

Mme Lucile THERET et Mr Julien BOURDIER ayant fait part de leur souhait, pour des raisons familiales ou professionnelles, de ne plus faire partie du comité, 3 autres membres du comité actuel sont donc sortants. La précédente élection ayant élu l'ensemble des candidats à l'unanimité, il ne nous est pas possible de se référer au nombre de voix pour les désigner, la coutume voulant dans ce cas que l'on privilégie l'ordre alphabétique. Les 3 membres sortants sont donc MM BUTOR Michel, DESORMEAUX Joël et DOTIGNY Patrick.

Tous 3 ont spontanément fait part de leur volonté de se représenter, et nous avons également eu le plaisir d'enregistrer, dans les délais prescrits dans l'appel à candidatures affiché au club, 2 nouvelles candidatures provenant de MM RORIVE Jean Claude et BEAURIEUX Thomas.

L'assemblée est invitée à procéder au vote.

Les cinq membres qui se sont présentés ont tous été élus à l'unanimité, à savoir : MM BEAURIEUX Thomas, BUTOR Michel, DESORMEAUX Joël, DOTIGNY Patrick et RORIVE Jean Claude.

Le président remercie l'assemblée pour ce vote et félicite les membres élus.

3 Bilans

Les remerciements du club sont comme chaque année adressés :

- À la commune de Mastaing pour :
 - L'octroi de la subvention annuelle avec cette année un petit plus pour l'achat d'équipement.
 - L'entretien du terrain du club (tonte, élimination des taupes à réitérer,
 - Le prêt de la salle des fêtes pour notre assemblée générale
 - La mise à disposition du terrain de foot pour le concours d'avril.
 - Son écoute attentive aux besoins du club et son soutien permanent.
- À la commune de Marquette en Ostrevant pour le prêt de la salle des sports et de la salle des fêtes, ce qui nous a permis pour la 6^{ème} année consécutive de pouvoir faire notre concours de novembre dans d'excellentes conditions.
- À tous nos bénévoles qui participent à l'organisation des manifestations
- À ceux qui s'impliquent sans compter dans le fonctionnement du club : travaux, chiens visiteurs, site internet.....
- Aux éducateurs et moniteurs pour leur dévouement et leur présence régulière fort appréciés tout au long de l'année
- A toutes celles et ceux qui, de par leurs reportages photos ou infos diverses, font vivre notre page Facebook.
- Et enfin à Mme Isabelle DENIZON ZAWIEJA pour l'octroi d'une subvention départementale exceptionnelle qui sera versée en 2017 pour aider le club à s'équiper de nouveaux matériels.

3.1 L'école du chiot

Le président transmet les amitiés de Jean Serge, excusé, et présente en son nom le bilan qu'il a rédigé.

En 2016, l'école du chiot a accueilli 39 chiots nés en 2016 auxquels il convient d'ajouter 7 chiens de plus de 6 mois arrivant au club (Evaluation de leur niveau de sociabilité et de leur comportement). Ces 46 chiots représentent 25 races différentes, diversité très bénéfique car elle a permis d'échanger sur les expériences et les pratiques des uns et des autres.

L'école du chiot du club repose sur la méthode d'éducation naturelle. Ce n'est pas une école où l'on vous livre votre chiot clés en main, prêt à fonctionner ... Les propriétaires y apprennent à connaître leur chiot, à l'observer pour mieux le comprendre et communiquer avec lui.

Au cours d'une séance, les exercices alternent avec des moments de jeux libres, entre chiots ou avec les maîtres, mais aussi avec des moments d'échange entre les maîtres et les éducateurs.

Chaque chiot a fréquenté régulièrement l'école du chiot, ce qui a permis aux éducateurs de SUIVRE EFFICACEMENT leurs progrès.

Bravo à tous les maîtres. Une dernière recommandation : continuez d'éveiller votre jeune chien, de l'éduquer tout en le faisant jouer !

3.2 Education

La parole est prise par Patrick, responsable de la section

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des éducateurs pour leur investissement personnel à se mettre bénévolement au service des adhérents pour partager leurs connaissances de l'apprentissage. Leur présence assidue aux cours est le gage essentiel de la réussite que nous rencontrons au club auprès de nos adhérents.

Je félicite Emmanuelle pour l'obtention de son brevet d'éducateur, et j'encourage Pascal à persévérer dans sa volonté de devenir éducateur. Il s'y initie depuis quelques mois aux côtés de Christine, et je présume que 2017 va être un nouveau départ pour lui car je le sens tout à fait capable d'assumer un groupe en autonomie.

Je remercie Danielle pour son travail sérieux dans la tenue du secrétariat, ce qui me permet de vous donner les chiffres suivants :

Sur l'année 2016, nous avons eu 178 chiens pour 150 adhérents. 112 chiens nouvellement inscrits dont 46 chiots.

En moyenne en 2016, nous avons eu par séance d'éducation : 16 chiens le jeudi et 44 le samedi. A noter que le pic maximum que nous ayons eu le jeudi est de 25 chiens et le samedi 59 chiens (encore une fois merci aux éducateurs pour leur présence ponctuelle)

En 2015, nous avons en moyenne 12 chiens le jeudi et 40 le samedi par séance, en 2014, 12 le jeudi et 39 le samedi.

Evolution des effectifs :

Fin 2013 : 151 chiens pour 135 adhérents

Fin 2014 : 160 chiens pour 148 adhérents

Fin 2015 : 171 chiens pour 150 adhérents

Fin 2016 : 178 chiens pour 150 adhérents

Cette réussite est le fruit de vous tous.

Passage des niveaux :

Pour rappel, ils sont faits soit à la demande, soit à l'initiative de l'éducateur.

Il est important de rappeler que le passage de niveau est obligatoire pour accéder au niveau supérieur. D'une part c'est une source de motivation pour le maître, et d'autre part cela permet de gérer les cours dans les différents niveaux.

3.3 Agility

La parole est donnée à Pascal, responsable de la section.

DECOUVERTE ET INITIATION : Les cours ont lieu chaque samedi après l'éducation. Ils permettent aux chiens de découvrir les obstacles sans contrainte, par le jeu. Nous avons actuellement environ 15 chiens assidus à l'initiation.

Le but est d'aborder le franchissement des obstacles et de commencer des enchaînements. Cela permet aux personnes désirant pratiquer l'agility de progresser et pouvoir accéder aux cours débutants. Pour cela, il faut remplir les conditions suivantes : avoir du rappel, pouvoir évoluer sans laisse et obtenir l'autorisation d'un éducateur agility.

AGILITY DEBUTANT : Les cours ont lieu les mercredis soir à 18h30 et sont encadrés par moi-même.

Le but de ces entraînements est de préparer les équipes qui souhaitent évoluer vers les concours, ou simplement progresser dans la discipline.

AGILITY NIVEAU CONCOURS : Les cours sont assurés par Patrick ou Emmanuelle les mardis et jeudis soir à 18h30.

CONCOURS : En 2016 nous avons inscrit 12 licenciés en agility pour participer aux concours.

La participation aux concours régionaux est en hausse par rapport à 2015, notre quota pour le 1^{er} semestre 2017 est de 3 chiens pour un concours à 4 épreuves et de 4 chiens pour un concours à 3 épreuves. Le quota étant le nombre de chiens que nous pouvons inscrire sur un concours à 1 juge.

Il est comptabilisé un total de 113 participations en concours agility de nos équipes, 3 au sélectif Grand Prix de France, 3 au championnat régional et 1 en finale

-Les participations aux grands évènements :

LES SELECTIFS :

Championnat régional : 3 participants : **Pascal** avec Djumbey et **Emmanuelle** avec Heidi en 2^{ème} degré cat C ; **Daniel** avec Cupidon en 2^{ème} degré cat B.

Grand Prix de France : 3 participants : **Pascal** avec Djumbey, **Emmanuelle** avec Heidi, et **Patrick** avec Gotham en cat C

LES FINALES :

Grand Prix de France : **Patrick** avec Gotham

En 2016, 5 chiens ont brillamment réussi leur « pass agility » et pourront donc participer aux concours

Merci à tous les concurrents qui représentent le Club et félicitations pour les résultats obtenus.

Concours organisés : Avril 2016 avec 2 juges sur le terrain de football de Mastaing

Novembre 2016 avec 1 juge dans la salle des sports de Marquette

Pour 2017 : 16 licenciés seniors et 2 jeunes conducteurs (-14ans)

Concours prévus : le 2 Avril 2017 à Mastaing avec 1 juge, et le 5 Novembre 2017 à Marquette en Ostrevant avec 1 juge.

Autres grands rendez-vous : le 1er Mai pour le Championnat Territorial, et le 8 Mai pour le Sélectif Grand Prix de France.

3.4 Chiens visiteurs

La parole est donnée à Emmanuelle, responsable de la section.

Cette année 2016 a été à la fois riche en émotion et difficile à gérer, riche par le bien et le bonheur que l'on a pu offrir aux personnes âgées et/ou en situation de « handicap », et difficile car il a fallu faire face, à l'absence de Corinne suite à des

problèmes de santé rencontrés (mais qui m'a confié Foxie pour les visites), à l'absence de Brigitte suite à son accident, et aux soucis de santé de mon chien Zapatto.

A noter qu'une nouvelle équipe est venue rejoindre Zapatto, Griffin, Heidi, Foxie, Gwen et Irka, à savoir : Iris , cavalier king Charles conduite par Mme Anne CATTEAU .

Cette année nous avons réalisé : 9 visites à la maison de retraite « Les Bouleaux » de Louches, 9 visites à la résidence « Louis Aragon » de Douchy Les Mines et 4 visites dans chacune des 3 structures de Denain, à savoir le « V120 » , « Barbusse » et « Arc en Ciel ».

A noter que seules les maisons de retraite de Louches et Douchy les Mines ont donné leur autorisation écrite pour la diffusion d'images, c'est pour cela que nous ne pouvons malheureusement plus mettre les photos des autres structures.

Le principal reste d'apporter du bonheur et de la distraction pour ses personnes âgées et/ou en situation de « handicap »

Pour 2017, il faut noter que Gwen conduite par Karine, et Irka conduite par Brigitte, ne feront malheureusement plus partie de l'équipe de la section « chien-visiteur » pour des raisons personnelles. Il faut en effet garder en mémoire que l'activité « chien-visiteur » reste une activité bénévole qui demande du temps à consacrer en plus de notre travail personnel et de notre vie familiale. C'est un engagement sérieux que nous essayons d'honorer chaque mois lors de nos visites auprès des résidents de maisons de retraite.

Le président invite l'assemblée à applaudir chaleureusement l'équipe des « chiens visiteurs » pour leur dévouement.

3.5 Site internet du club

Bilan 2016 donné au nom de Jean Serge, excusé, fondateur et gérant du site, félicité pour la qualité et sa mise à jour.

PAGE FACEBOOK : 819 membres, et plus de 10.000 photos. Il se dégage de notre Page Facebook le même état d'esprit que celui qui règne au club : convivialité, courtoisie, esprit d'entraide.

Rappel important : nous avons pour règle de ne publier ni publicité ni annonce sans rapport direct avec le club.

Bravo à tous pour la bonne tenue de notre page Facebook.

SITE WEB : 9.107 visites représentant 27.825 pages vues pour un total de 5.812 visiteurs différents.

Nouvelles visites : 62,94%, pages vues par visite : 3,06, durée moyenne d'une visite 2,38 minutes.

Âges : 18-24 ans 27,5%, 25-34 ans 33,5%, 35-44 ans 15,5%, 45-54 ans 12,5%, 55-64 ans 5,5%, 65 ans et plus 5,5%.

Sexe : Féminin 45.85 %, Masculin 54.15 %

Catégories de supports : PC ou Portables 68,20%, mobiles 25,33% et tablettes 6,47% (Apple 32,91%, Samsung 16,6%)

Pages visitées : Accueil 13,61 %, école du chiot 7,28 %, photos 5,92 %, infos utiles 5,42 %, actualités 5,36 %, essais 5,12 %, le club : 4,99 %, agility : 4,11 %, formulaire de contact 4,06 %

3.6 Bilan financier

La parole est donnée à Michel, trésorier du club, pour la présentation du bilan financier de l'année 2016.

Il ressort de ce bilan une situation financière très saine du club qui présente en résumé un total de dépenses de 20.400 € pour 16.500 € de recettes, soit un déficit brut de l'année de 3.900 €, auquel il faut bien entendu réinjecter l'excédent budgétaire de 2015, ce qui donne au final un excédent net au 31 décembre 2016 de 6.900 €.

Cette enveloppe financière disponible permettra d'acquérir du matériel pour faire face à de nouveaux besoins, sans oublier la poursuite de l'aménagement du terrain.

3.7 Bilan divers

Barbecue du club

Organisé le dimanche 11 septembre 2016, il s'est déroulé sous un temps plus ou moins clément. Ce fut encore un grand moment de convivialité qui a accueilli bon nombre d'adhérents qui ont apprécié l'ambiance qui y règne.

A renouveler sans hésitation en incitant toujours plus d'adhérents à participer à cette belle fête du club.

Participation au téléthon

Sollicité par la commune de Mastaing, le club a de nouveau participé au téléthon 2016.

Cette agréable soirée a été bien appréciée des participants. Merci à eux pour leur présence ainsi qu'aux personnes qui les accompagnaient.

Divers

Il faut souligner l'achat d'un parcours complet d'agility en aluminium avec zones caoutchoutées qui répond aux exigences de sécurité et de confort des pratiquants et de leurs chiens.

Après l'aménagement en 2015 de l'école du chiot qui fait le bonheur des jeunes équipes, une superbe pergola a été installée en 2016 pour le bien être des adhérents.

Un joli survêtement aux couleurs du club a été réalisé.

4 Appel des cotisations

Cette année, sur proposition du comité, l'assemblée a voté le maintien des tarifs des cotisations, à savoir :

- 80 euros pour 1 chien la première année d'adhésion au club, 60 € les années suivantes
- 100 euros pour 2 chiens la première année d'adhésion au club, 80 € les années suivantes
- 10 euros par chien supplémentaire

Les cotisations 2017 devront être impérativement réglées pour **fin janvier**.

Il est rappelé que les chiens de plus de 9 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et ayant cotisé au club pendant plus de 5 ans bénéficient de la gratuité de leur inscription.

5 Participations financières du club

Comme les années précédentes, dans les limites budgétaires, le club participe aux dépenses des adhérents pour les inscriptions aux concours d'agility.

Pour 2017, le montant de participation reste fixé à :

- 3 € par inscription à un concours ou à un sélectif ayant eu lieu dans la régionale.
- 35 € par sélectif hors régionale.
- 50 € par finale.

En ce qui concerne les chiens visiteurs :

- Remboursement du coût de la formation « chiens visiteurs » aux lauréats après une année effective de participation aux sorties.
- 2 € octroyés par sortie.

Bilan des participations en concours agility :

Danielle : 10 avec Mia - **Emmanuelle** : 18 avec Jypsy et 22 avec Heidi - **Patrick** : 1 avec Acoon et 5 avec Gotham + 1 finale – **Pascal** : 11 avec Djumbey - **Lucille** : 4 avec Fille et 4 avec Elia – **Vanessa** : 6 avec Galice – **Johanna** : 13 avec Inka – **Daniel** : 19 avec Cupidon – **Christine** : 1 avec Haislinn

Bilan des sorties chiens visiteurs (30 sorties au total):

Corinne 15 avec Griffin et 28 pour Foxie - **Karine** 28 avec Gwen – **Brigitte** : 7 avec Irka – **Emmanuelle** : 20 avec Zapatto et 28 avec Heidi

6 Manifestations 2017

Concours :

- Le 2 avril concours agility à Mastaing avec 1 juge
 - Le 5 novembre concours en salle à Marquette en Ostrevant avec 1 juge
- Les volontaires seront bien entendu les bienvenus pour la réussite de ces manifestations.

Démonstration

Des contacts sont pris avec l'OMS de Roelux pour l'éventuelle organisation d'un entraînement d'agility en extérieur.

Barbecue du club

Le barbecue de septembre 2016 ayant, comme celui des années précédentes, laissé un fort agréable souvenir aux participants, il a été décidé de renouveler l'opération à la date prévisionnelle des samedi 2 ou 9 septembre 2017.

Participation du club au Téléthon

A compter de cette année une autre forme de participation du club sera proposée en raison des difficultés liées à la présence des chiens dans la salle des fêtes dans un contexte difficile pour eux en raison d'un sol glissant, de la foule, du bruit, et des nombreux enfants qui ont naturellement envie de les caresser.

7 Projets 2017

Création d'une section Fly Ball

La parole est donnée à Mr Thomas BEAURIEUX qui s'est pris de passion pour cette discipline et que nous encourageons à la développer au sein du club en lui souhaitant beaucoup de succès.

Thomas explique sa découverte du Fly Ball qui rencontre un vif succès dans d'autres pays, discipline qui n'est en France qu'au stade du début. Une démonstration a eu lieu au club fin 2016 et a été fort appréciée de bon nombre d'adhérents curieux de découvrir ce sport canin ouvert à tous. Il n'est pas nécessaire d'avoir une condition physique d'athlète pour pratiquer le Fly Ball qui est basé sur le jeu avec le chien et le rapport de balle.

Thomas invite celles et ceux qui sont intéressés à le rejoindre pour étayer cette nouvelle section et la pratiquer.

Le comité s'est engagé à aider matériellement Thomas pour qu'il puisse au plus vite commencer cette discipline au sein du CECAM. **Avis aux amateurs !!!**

Acquisitions : Matériel divers pour l'école du chiot et complément éventuel de survêtements aux couleurs du club.

Aménagement du terrain : Renforcer et/ou remplacer le grillage défectueux autour du terrain.

8 Questions diverses

Une adhérente souhaiterait que le CECAM organise des ballades entre personnes du club afin de partager des moments de détente et de rencontres amicales, et profiter de l'occasion pour faire plus amples connaissances.

Jean Luc explique que ce type de sorties a déjà eu lieu à plusieurs reprises mais qu'elles se sont déroulées à titre personnel sous la responsabilité des personnes qui y participent, le club ne pouvant être tenu responsable des actions menées en dehors de ses « murs » sans assurer un encadrement précis.

Le Président indique qu'une sortie annuelle pourrait être envisagée sous l'égide du club, mais que rien ne s'oppose à ce que des personnes s'organisent entre elles, en dehors des activités du club, sous l'entière responsabilité personnelle des participants.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie tous les membres de l'association pour leur implication dans le bon fonctionnement du club.

La séance est levée et l'assemblée invitée à prendre le verre de l'amitié.